



## WMO OMM

World Meteorological Organization  
Organisation météorologique mondiale  
Organización Meteorológica Mundial  
Всемирная метеорологическая организация  
المنظمة العالمية للأرصاد الجوية  
世界气象组织

### Secrétariat

7 bis, avenue de la Paix – Case postale 2300  
CH 1211 Genève 2 – Suisse  
Tél.: +41 (0) 22 730 81 11  
Fax: +41 (0) 22 730 81 81  
wmo@wmo.int – public.wmo.int

Ref.: 21920/2023-1.2 GS

Notre réf.: 21920/2023/GS/CNF/SERCOM-3

Annexe: 1

Le Secrétariat de l'Organisation météorologique mondiale (OMM) présente ses compliments aux missions permanentes des Membres de l'OMM auprès de l'Office des Nations Unies et des autres organisations internationales à Genève et a l'honneur d'attirer leur attention sur la lettre circulaire de l'OMM réf.: 21385/2023/GS/LCC/CNF/SERCOM-3, qui porte sur la tenue de la troisième session de la Commission des services et applications météorologiques, climatologiques, hydrologiques, maritimes et environnementaux (SERCOM) et de la Conférence sur l'égalité entre les femmes et les hommes, à Bali, Indonésie, du 4 au 9 mars 2024.

À cet égard, le Secrétariat de l'OMM prie les missions permanentes de bien vouloir transmettre aux ministères des affaires étrangères la lettre ci-jointe du Secrétaire général, M. Petteri Taalas.

Le Secrétariat de l'Organisation météorologique mondiale saisit cette occasion pour renouveler aux missions permanentes des Membres de l'OMM auprès de l'Office des Nations Unies et des autres organisations internationales à Genève les assurances de sa très haute considération.



12 octobre 2023

Aux: Missions permanentes des Membres de l'OMM auprès de l'Office des Nations Unies et des autres organisations internationales à Genève

**WMO OMM**

World Meteorological Organization  
Organisation météorologique mondiale  
Organización Meteorológica Mundial  
Всемирная метеорологическая организация  
المنظمة العالمية للأرصاد الجوية  
世界气象组织

**Secrétariat**

7 bis, avenue de la Paix – Case postale 2300  
CH 1211 Genève 2 – Suisse  
Tél.: +41 (0) 22 730 81 11  
Fax: +41 (0) 22 730 81 81  
wmo@wmo.int – public.wmo.int

Ref.: 21385/2023-1.7 GS

Notre réf.: 21385/2023/GS/LCC/CNF/SERCOM-3

12 octobre 2023

**Objet:** Troisième session de la Commission des services et applications météorologiques, climatologiques, hydrologiques, maritimes et environnementaux (SERCOM) et Conférence sur l'égalité entre les femmes et les hommes (Bali, Indonésie, 4-9 mars 2024)

**Suite à donner:**

- 1) Désigner des délégués pour participer aux événements susmentionnés et prendre les dispositions nécessaires pour leur obtenir des lettres de créance
- 2) Préinscrire les délégués dans le système d'inscription en ligne

Madame, Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous informer que, à l'aimable invitation du Gouvernement indonésien, la troisième session de la SERCOM et la Conférence sur l'égalité entre les femmes et les hommes se tiendront à Bali, du 4 au 9 mars 2024.

L'objectif de cette troisième session est de réunir des experts techniques du monde entier afin de faciliter leur collaboration en matière d'élaboration de normes pour les méthodes, procédures, techniques et pratiques, et de veiller à ce que les recommandations correspondantes soient transmises au Congrès météorologique mondial et au Conseil exécutif de l'OMM. La Conférence sur l'égalité entre les femmes et les hommes, qui devrait se tenir le 7 mars 2024, vise à partager les connaissances et à faciliter les échanges pour ce qui est de la promotion de l'égalité des sexes et des capacités de direction et de l'autonomisation des femmes, dans le contexte de l'Initiative en faveur d'alertes précoces pour tous.

Ces deux événements se dérouleront en présentiel, avec possibilité de participation en ligne. À cet égard, je vous encourage à inclure dans vos délégations des experts de domaines de compétence présentant un intérêt spécifique pour votre pays/territoire et à accorder une attention particulière aux compétences requises dans les domaines météorologique, climatologique, hydrologique, maritime et environnemental.

En outre, la [règle 20](#) du Règlement général de l'OMM (*Recueil des documents fondamentaux N° 1*) (OMM-N° 15) prévoit que les Membres sont tenus de fournir les pouvoirs de leurs délégations pour les sessions en indiquant clairement le/la délégué(e) principal(e) et son/sa suppléant(e) en précisant que, s'agissant des sessions des commissions techniques, le Secrétaire général peut accepter les pouvoirs des personnes qui font partie de la délégation d'un Membre pour autant que ces pouvoirs soient signés par le représentant permanent du Membre auprès de l'OMM (en concertation avec le conseiller en hydrologie du Membre pour ce qui est des experts en hydrologie). À cet égard, je vous saurais gré de bien vouloir nous faire parvenir, en temps voulu, les pouvoirs de vos délégués signés par une autorité gouvernementale compétente de votre pays, ou au nom de celle-ci.

**Aux:** Ministres des affaires étrangères des Membres de l'Organisation météorologique mondiale (OMM)

**cc:** Missions permanentes auprès de l'Office des Nations Unies et des autres organisations internationales à Genève  
Représentants permanents des Membres de l'OMM  
Conseillers en hydrologie

Je souhaite attirer votre attention sur le fait que, conformément à la [résolution 43 \(EC-76\)](#) – Révision des dispositions de la politique en matière de voyages concernant les membres du Comité d’audit et de contrôle, et à son annexe intitulée «Politique et règlement régissant le paiement des frais de voyage et des indemnités de subsistance dans le cas de personnes qui ne font pas partie du personnel de l’OMM», des fonds limités sont disponibles pour les délégués principaux des pays à faible revenu et pays à revenu intermédiaire inférieur membres des commissions, qui peuvent se faire rembourser sur demande leurs frais de déplacement et/ou obtenir le versement d’une indemnité de subsistance pour assister aux sessions des commissions techniques.

Pour des raisons d’ordre administratif, j’invite les délégués principaux qui sont membres de la SERCOM et qui ont droit à une assistance financière à faire savoir au Secrétariat, via [sd-tasks@wmo.int](mailto:sd-tasks@wmo.int), dès que possible et au plus tard le **2 février 2024**, s’ils ont besoin d’une telle assistance financière, en précisant la nature (prise en charge des frais de voyage et/ou versement d’une indemnité journalière de subsistance). Si l’OMM prend en charge les frais de voyage, les dispositions nécessaires seront prises par le Secrétariat et des renseignements seront communiqués en temps voulu.

Les ordres du jour provisoires annotés de la troisième session de la SERCOM et de la Conférence sur l’égalité entre les femmes et les hommes seront accessibles sur le [site Web de la session](#).

Compte tenu du statut officiel dont ils jouissent auprès de l’OMM, les représentants permanents sont invités à procéder à l’inscription en ligne de leur délégation à la troisième session de la SERCOM. Le lien vers le [système d’inscription](#) en ligne, le nom d’utilisateur et le mot de passe qui leur ont été envoyés par courriel restent valables pour toutes les réunions de l’OMM à venir.

L’inscription en ligne pourra se faire jusqu’au **26 février 2024**. Pour de plus amples informations sur la préinscription en ligne, n’hésitez pas à prendre contact avec le Secrétariat de l’OMM par courriel à l’adresse suivante: [registration@wmo.int](mailto:registration@wmo.int).

Veillez noter également que la communication des renseignements demandés via le système d’enregistrement en ligne ne dispense pas les Membres de présenter les pouvoirs habilitant leurs délégations à participer à la session, pour autant que ces pouvoirs soient signés par le représentant permanent du Membre (en concertation avec le conseiller en hydrologie du Membre pour ce qui est des experts en hydrologie).

Compte tenu du temps limité imparti aux discussions sur les documents pendant la session, les représentants permanents et les délégués sont invités à soumettre à l’avance leurs commentaires et propositions de modification des documents, par courriel à [plenary@wmo.int](mailto:plenary@wmo.int), de préférence une semaine avant la session.

Veillez agréer, Madame, Monsieur le Ministre, les assurances de ma très haute considération.



Petteri Taalas  
Secrétaire général